



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA

Mercredi 29 novembre 2017
PROCÈS-VERBAL

Présences des membres du CCSEHDAA

Représentants pour les élèves en difficulté de niveau préscolaire et primaire :

Présences : Mesdames Priscilla Lam, Andrée Morin, Véronique Lachapelle, Monsieur Edwin Villegas et Madame Karine Faucher (substitut)

Représentants pour les élèves en difficulté de niveau secondaire :

Présences : Mesdames Julie Beauchamp, Josée Lafrenière, Marie-Josée Thériault

Absences : Madame Marie-Josée Aubin (absence justifiée), Monsieur Daniel Dumont (substitut, absence non justifiée)

Représentants pour les élèves en difficulté desservis à l'extérieur de la commission scolaire:

Présences : Messieurs Tommy Gaulin et Jonathan Cabana

Représentants des organismes qui dispensent des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

Présences : Monsieur Kuong Tea et Madame Martine Ouvrard

Représentant des enseignants :

Absence : Madame Sophie Paquette (absence non justifiée)

Représentant des professionnels du réseau scolaire :

Présence : Madame Dominique Gagné

Représentant du personnel de soutien :

Aucun représentant

Représentant des directions d'école :

Présence : Madame Taiga Waelput-Lavallée

Représentant de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries :

Présence : Monsieur Christian Duval



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA

Mercredi 29 novembre 2017
PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19 h 04.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Martine Ouvrard, appuyé par M. Edwin Villegas d'adopter les points à l'ordre du jour.

3. Approbation du procès-verbal du 25 octobre 2017

Il est approuvé par Mme Dominique Gagné et secondé par Mme Josée Lafrenière.

4. Affaires découlant des procès-verbaux précédents

4.1. Suivi de la demande budgétaire au comité de parents

M. Gaulin informe le CCSEHDAA que la demande pour l'allocation d'un montant maximal de 1 000 \$ a été discutée au niveau du comité exécutif du comité de parents. Le comité exécutif a décidé d'amender leur régie interne pour allouer un montant récurrent maximal de 1 000 \$ annuellement au CCSEHDAA.

4.2. Stage FPT-FMS

M. Duval mentionne l'ajout d'une personne ressource pour les stages FPT-FMS à l'école secondaire de la Magdeleine.

4.3. Ergothérapie

M. Duval rapporte que des ergothérapeutes sont présents dans deux commissions scolaires de la Rive-Sud. Ce sont les écoles qui engagent elles-mêmes les ergothérapeutes en utilisant un financement provenant des mesures dédiées. Une seule commission scolaire soit la Commission scolaire des Trois-Lacs a un poste d'ergothérapeute rattaché aux Services éducatifs.

5. Période de questions du public

Mme Karine Faucher rapporte un questionnement reçu soit le fait qu'il y a eu un délai pour le nouveau mot de passe pour WordQ cette année. Mme Waelpu-Lavallée précise que l'ancien mot de passe fonctionnait jusqu'à ce que le nouveau mot de passe soit disponible.

6. Points d'information

6.1. Projet de l'école spécialisée régionale

M. Duval mentionne que tous les sous-comités de travail doivent déposer leur plan de travail avant le 19 décembre 2017 à la direction générale. M. Gaulin rapporte que le contrat est donné pour la construction de la nouvelle école. Cependant, il manque certaines sommes d'argent pour assurer la construction.

6.2. Retour sur le colloque de l'ITA

Mme Karine Faucher partage plusieurs informations et ressources recueillies lors du colloque pour parents de l'ITA.

6.3. Ressources

Mme Lam mentionne un numéro gratuit intitulé « Quand le numérique met un baume sur les troubles d'apprentissage » rédigé par l'organisme École branchée. Ce numéro peut être consulté sur le site Internet de l'organisme.

Mme Lam mentionne l'existence d'un guide s'adressant aux enseignants et aux directions d'école produit par l'UQAM : « Fonction d'enseignant-ressource au secondaire pour optimiser la réussite des élèves à risque EHDAA ».

6.4. Comité de parents

Mme Lachapelle mentionne qu'il y aura une conférence donnée par France Paradis sur la compétence parentale. Il a été question du calendrier scolaire 2018-2019 ainsi que de la soirée des bénévoles. MM. Gaulin et Villegas participent à l'organisation de cette soirée qui aura lieu au mois d'avril 2018.

6.5. Conseil des commissaires

M. Gaulin rapporte qu'un contrat a été octroyé pour la construction de la nouvelle école spécialisée. Les travaux commenceront le 15 décembre 2017 et ils devraient être terminés pour mars 2019. M. Duval mentionne qu'une entrée progressive est prévue.

6.6. Présentation sur la Politique nationale pour la réussite éducative

M. Duval présente un résumé de la « Politique de la réussite éducative » émise par le Gouvernement du Québec. La politique peut être retrouvée sur le site Web suivant :

<http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/politique-de-la-reussite-educative/>

6.7. Présentation du processus pour l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite

M. Duval présente le processus d'élaboration du « Plan d'engagement vers la réussite » par la CSDGS. Une grande consultation aura lieu. Ainsi, les parents, élèves et membres du personnel seront consultés. Le CCSEHDAA sera aussi consulté lors de la rencontre régulière du 21 mars 2018. Le plan d'engagement devra être adopté avant le 1^{er} juillet 2018.

6.8. Rapport de kilométrage

Chaque membre devra remplir le rapport de kilométrage. M. Duval explique comment compléter le formulaire. Les membres devront apporter un spécimen de chèque à la rencontre du mois de janvier s'ils veulent que le remboursement soit déposé directement dans leur compte bancaire. Il y aura deux remboursements par année soit un en février et l'autre à la fin de l'année. Toutes les factures de dépenses doivent être remises à Mme Andrée Morin, trésorière, qui verra à en faire une copie et à remettre les originaux à M. Duval.

7. Points de consultation

7.1. Service de garde au secondaire

M Kuong Tea nous présente la situation de Mouvement Action Découverte. Leur organisme offre un service de surveillance après l'école pour les élèves de 12 à 21 ans ayant des besoins spéciaux. Il y a un point de service à l'école Louis-Philippe-Paré à Châteauguay ainsi qu'un autre à l'école de La Magdeleine à La Prairie depuis septembre. Jusqu'à présent, le recrutement d'élèves demeure difficile. Pour maintenir le service, il faut un minimum de quatre élèves à temps plein. Si l'organisme n'arrive pas à maintenir ce nombre d'inscriptions, il risque de perdre la subvention accordée par le ministère de la Famille. Les membres du CCSEDHAA discutent des possibilités pour améliorer la diffusion de l'information concernant ce service. Il est suggéré de débiter la diffusion de l'information concernant ce service au mois de février ou mars pour l'inscription du mois de septembre. Les parents des EHDAA ont besoin d'information très tôt pour veiller à l'organisation des services requis pour leurs enfants.

7.2. Sujets que les représentants des employés de la CSDGS aimeraient aborder

Mme Gagné suggère une présentation sur l'orientation des EHDAA « Comme parents, comment accompagner son enfant » qui pourrait avoir lieu le 11 avril 2018 (date à confirmer ultérieurement). M. Duval propose une présentation sur le modèle d'intervention à 3 niveaux (date à venir).

7.3. Planification annuelle des sujets à aborder

Mme Lam mentionne que les présentations suivantes auront lieu lors des prochaines rencontres du CCSEHDAA :

31 janvier 2018	Présentation du budget dédié aux EHDAA pour l'année scolaire 2017-2018;
28 février 2018	Webinaire de la FCPQ sur le rôle et fonctionnement du CCSEHDAA (19 h à 21 h);
21 mars 2018	Consultation de la CS sur le budget dédié au EHDAA pour l'année scolaire 2018-2019, consultation de la CS sur le Plan d'engagement vers la réussite;
11 avril 2018	Présentation sur l'orientation des EHDAA;
23 mai 2018	Bilan de l'année.

7.4. Politique locale d'organisation des services éducatifs aux EHDAA

La Politique relative à l'organisation des Services éducatifs aux EHDAA de la CSDGS date de 2001. Le comité souhaite voir si cette politique demeure à jour ou s'il y a des suggestions d'améliorations à apporter. Il est proposé par M. Cabana et secondé par M. Villegas que la lecture de la politique de la CSDGS ainsi que la lecture prédéterminée par sous-groupe de la politique d'autres commissions scolaires soient faites pour la prochaine réunion qui sera le 31 janvier 2018.

Mme Lam présente les éléments de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui sont en lien avec la politique relative à l'organisation des Services éducatifs aux EHDAA (article 235, article 96.14). Mme Lam suggère que les membres lisent la politique de la CSDGS et qu'ils surlignent les éléments à maintenir ainsi que ceux qui méritent d'être révisés. Mme Lam suggère aussi aux membres de surligner les éléments pertinents retrouvés dans les politiques des autres commissions scolaires qui pourront être discutés lors des travaux en petits groupes.

7.5. Prix bénévole CCSEHDAA

L'appel de candidatures sera envoyé aussitôt que possible. Le lauréat devra être identifié lors de la rencontre du 28 février 2018.



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA

Mercredi 29 novembre 2017
PROCÈS-VERBAL

8. Travail en petits groupes

Trois groupes de travail sont organisés :

Groupe 1 : Travaille sur la mise à jour des informations contenues dans l'espace web du CCSEHDA et sur la rédaction du rapport annuel;

Groupe 2 : Travaille sur l'organisation d'une soirée d'information sur l'organisation des services aux EHDAA et sur des stratégies de diffusion de l'information aux parents;

Groupe 3 : Vois à préciser le rôle du CCSEHDAA concernant un élément de l'article 187 de la LIP voulant que « le comité puisse aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ».

9. Résumé de la rencontre

Aucun

10. Prochaine rencontre :

Le 31 janvier 2018 au siège social de la CSDGS - Place la Citière.

11. Clôture de la rencontre

Levée de la rencontre à 22 h 03.

Madame Priscilla Lam Wai Shun

Présidente

c. c. Monsieur Christian Duval, directeur adjoint à l'adaptation scolaire.